Vivre à La Seyne VLS

Magazine municipal #4 - MARS - AVRIL 2021

Grands projets

Bilan 2020 et perspectives 2021

Sécurité, propreté, écologie et écoute, madame le maire Nathalie Bicais présente les grands chantiers de l'année à venir.

pages 4 à 6

Centre-ville

Concertation pour la piétonnisation

Les 13 et 14 février une première expérimentation de la piétonnisation en centre-ville s'est tenue autour du cours Louis-Blanc.

page 7

Economie

La Seyne, terre de tournages

La Corniche Merveilleuse a une nouvelle fois attiré les annonceurs. Le producteur Shot in Mars y a réalisé une publicité pour Michelin le 15 janvier dernier.

Pages 32 et 33

VIVRE À LA SEYNE

Vos adjoints de quartiers

• SUD

Christophe Peurière

Maison Saint-Georges
Zac St-Georges
SUR RDV TOUS LES JEUDIS
DE 9H À 12H
elusmaj@la-seyne.fr
☎ *04 94 06 95 67*

• CENTRE-EST

Dominique Baviera

Maison de l'Habitat
Place Bourradet
SUR RDV TOUS LES LUNDIS
DE 9H À 12H
elusmaj@la-seyne.fr
☎ *04 94 06 95 67*

• NORD

Malika Baghdad

Relais Citoyen Nord
Place Emile-Adjedj
SUR RDV BI HEBDOMADAIRE (JEUDI)
DE 13H30 À 16H30
elusmaj@la-seyne.fr
☎ *04 94 06 96 38*

• OUEST

Elisabeth Gues

Relais Citoyen Ouest
Ancienne école Eugénie-Cotton
SUR RDV TOUS LES LUNDIS
DE 14H À 16H30
elusmaj@la-seyne.fr
☎ *04 94 06 95 67*

sommaire

- PAGE 3 Edito de Madame le Maire
- PAGES 4 À 6 Bilan 2020 et perspectives 2021
- PAGE 7 Piétonnisation du Cours Louis-Blanc
- PAGES 8 ET 9 De l'urbanisation à La Seyne
- PAGES 10 ET 11 L'Ouest-Var vacciné à l'ESAJ
- PAGE 14 CNIM : un soutien payant
- PAGES 16 ET 17 Animateurs, un métier
- PAGE 19 Les Esplageolles s'agrandissent
- PAGE 22 Une maison sport santé société
- PAGE 25 Réfection des logements à Bartolini
- PAGE 27 Le street-art sort de l'Impasse
- PAGE 28 Leni Whitford peint les soignants
- PAGE 29 Jean-François Bach, passion faucon
- PAGES 32 ET 33 la Seyne terre de tournages

Solidarités COVID

•Les Coiffeurs du cœur
recherchent un véhicule type Kangoo fourgonnette pour transporter le matériel nécessaire à leur maraude.
> 06 84 49 34 59
coiffureducoeur@gmail.com
Ils ont aussi lancé une cagnotte en ligne : leetchi.com/c/coiffure-du-coeur

• Les Restos du cœur
recherchent un véhicule frigorifique type camionnette et des réfrigérateurs professionnels *(avec des portes vitrées si possible)*.
> 06 48 38 62 88
resp@restosducoeurduvar.com

•Le Secours catholique
recherche un congélateur coffre 300 litres et des bénévoles en retraite ou des anciens travailleurs sociaux.
> 04 98 03 73 94
sclaseyne@orange.fr

• La Ville lance une brigade d'intérêt général (BIG)
Vous avez du temps,
vous êtes à la retraite,
Jardinier, bricoleur, architecte... ?
> contacter la mairie : mairie@la-seyne.fr

Elections régionales et départementales 2021
Pour les scrutins des 13 et 20 juin 2021, les administrés peuvent s'inscrire sur les listes électorales ou effectuer leur changement d'adresse jusqu'au vendredi 7 mai du lundi au vendredi de 8h à 16h sans interruption ou via le site service public.
+ d'infos au Service élections 04 94 06 90 69
elections@la-seyne.fr

Dimanche 7 février dernier, sur la corniche

Plus belle la Seyne !

Cela fait un peu plus de six mois que notre équipe municipale est fière d'être aux affaires. Soutenus par la Région, le Département et la Métropole, beaucoup de projets sont lancés et nous avons déjà entrepris de nombreux travaux. Le mieux-vivre à La Seyne constitue notre ambition principale. Pour revaloriser notre cadre de vie, nous avons entamé la végétalisation des quartiers urbains, repris en main "la zone" des Esplageolles pour améliorer l'entrée de ville et augmenter les places de stationnement, nous avons nettoyé le centre-ville et la coursive du port, nous reprenons l'éclairage public et nous avons enterré les conteneurs sur l'esplanade des Sablettes... Pour retrouver de la convivialité, nous travaillons à la piétonnisation du centre-ville, nous développons les dimanches sur la corniche pour une déambulation active et familiale et nous réaménageons le port.
Nous sommes conscients des difficultés que génèrent tous ces travaux. Croyez-moi, nous sommes totalement à votre écoute pour limiter la gène inévitable qu'ils provoquent.
Pour se faire une beauté, la Ville a aussi besoin de vous. Nous allons créer des BIG (Brigades d'intérêt général) pour que vous puissiez nous aider à l'améliorer. Si vous avez un peu de temps à donner, que vous soyez gestionnaire, jardinier, infirmier, tout simplement bricoleur et que vous avez envie de vous investir, alors rejoignez-nous (VOIR PAGE 2). *La ville a besoin de vous, j'ai besoin de vous !*
Pour trouver des motifs de satisfaction en cette période de crise sanitaire, je voudrais revenir sur l'abnégation de plusieurs de nos concitoyens. Je pense à Valentine T. qui a fait preuve d'un courage incroyable en s'interposant lors d'une tentative d'assassinat au Leclerc des Sablettes, elle-même blessée au visage par une arme blanche. Je pense aux cinq animateurs du Service Jeunesse de la Maurelle qui n'ont pas hésité à entrer dans un bâtiment en feu, pour porter secours et évacuer les personnes présentes. Je veux les mettre à l'honneur car par leur attitude exemplaire, ils nous rendent la fierté d'être Seynois.

Nathalie Bicais, maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-président du Conseil départemental du Var
Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Magazine municipal

20, quai Saturnin-Fabre 83500
La Seyne-sur-Mer
04 94 06 90 27
www.la-seyne.fr
www.leseynois.fr
redaction@la-seyne.fr
Directeur de publication : Nathalie Bicais, maire de La Seyne-sur-Mer
Co-directeur de la publication : Ali Gharbi, conseiller municipal délégué à la communication

Service communication :
Laurent Dupuy - dircom@la-seyne.fr
Rédacteur en chef : Gwendal Audran
gwendal.audran@la-seyne.fr
Rédaction : Laurence Artaud
Sylvette Pierron - redaction@la-seyne.fr
Mise en pages : Lise Kubli
Photos : Pascal Scatena, Kadder Bouzian
Avec la collaboration de :
Sébastien Bottasso (sports)

Impression : Zimmermann
Diffusion : 35 500 exemplaires

Bilan 2020 et perspectives 2021

Des orientations

Mardi 12 janvier, madame le maire Nathalie Bicais a dressé un bilan des six premiers mois de la mandature, avant de présenter les grands chantiers de l'année 2021 avec, pour fils directeurs, sécurité, propreté, écologie et écoute.

Un PC centralisant 90 caméras de vidéo-protection

« L'administration est un outil au service des Seynois. Désormais, elle reçoit des orientations claires qui nous permettent de travailler ensemble en bonne intelligence et dans la sérénité », assure madame le maire. Se félicitant de la mise en place du service minimum d'accueil dans les écoles les jours de grève, Nathalie Bicais a annoncé une présentation de l'organigramme définitif pour septembre prochain : *« L'idée est de répondre au mieux aux demandes de nos concitoyens et aux aspirations de nos agents »*, glisse-t-elle en évoquant l'application du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique), le plan d'égalité hommes-femmes et le dispositif sécurité au travail.

Nouvelle convention Police municipale – Police nationale

Au chapitre sécurité, la nouvelle convention Police municipale – Police nationale doit être signée le 16 mars prochain : *« Ce partenariat vise à éviter l'enkystement des mauvais comportements. L'intervention conjointe des services publics sur le parking de l'Abricotier puis des Vignes à Berthe, ou les interventions contre les dépôts sauvages dans les logettes, y concourent »*. Car, pour madame le maire, *« le trouble amenant le trouble, ces actions chocs sont indispensables à proximité des squats et habitats illicites »*. *« La Police nationale sécurise ces zones afin de ne pas laisser le champ libre aux dealers »*, ajoute-t-elle. Nathalie Bicais s'est également attachée à ce que

claires et des projets

chaque policier municipal sur la voie publique soit équipé d'une caméra piéton : *« Ces dernières font retomber la tension et permettent de conserver une trace en cas de constestation »*, relève madame le maire. Elle a ensuite annoncé la création d'une police de l'environnement et d'une police administrative : *« Des agents assermentés pourront ainsi enquêter sur les dépôts sauvages de même que sur l'ouverture illicite d'établissements, afin de permettre à la Police nationale de se recentrer sur ses missions de sécurité »*, annonce-t-elle.
La Police municipale devrait donc voir ses effectifs passer progressivement de 49 à 70 agents, pour atteindre la moyenne des villes de la même strate : *« Le centre de Sûreté urbaine et les deux nouvelles polices occuperont les anciens locaux du service jeunesse, face à La Poste, libérant de la place dans le bâtiment actuel place Ledru-Rollin »*.

Propreté : une remise à niveau

Les allées du marché et le front du port ont été décrassés : *« La Seyne était en carence de soins. Or pour bien se sentir dans sa ville, on a besoin de propreté »*, souligne Nathalie Bicais avant d'annoncer la mise en place de points d'apports verts : *« Un dimanche par mois, une broyeuse permettra d'amener ses déchets verts et de récupérer du compost alternativement à Janas, au Fort Napoléon et à Coste Chaude »*. La déchetterie, pour sa part, va bénéficier d'un agrandissement de sa surface et d'un élargissement de ses horaires le week-end, *« seul moment où les personnes actives peuvent s'y rendre »*. A moyen terme, la Métropole TPM déplacera la déchetterie sur l'ancien terrain de l'usine Lafarge, avenue d'Estienne-d'Orves : *« Une ressourcerie doit permettre de donner une seconde vie aux objets. Ce cercle vertueux doit alimenter l'économie sociale et solidaire, d'ores et déjà active avec le milieu associatif »*, note Madame le maire.

Agriculture et éco-citoyenneté

La cuisine centrale et ses satellites vont bénéficier de leur côté d'un composteur géant : *« Cela permettra de lancer, dans l'ensemble des écoles, la culture de potagers, par l'apport combiné de terre végétale et de compost »*, nous dit madame le maire. Une sensibilisation nécessaire

des enfants aux gestes éco-citoyens, que la Ville encourage également en procédant à la désimperméabilisation des cours d'écoles et à la plantation d'arbres. *« A Coste Chaude, que nous avons arraché aux promoteurs, une ferme pédagogique doit accueillir des scolaires, mais également revendre ses produits sur un marché paysan que nous organiserons tous les dimanches sur le Cours Louis-Blanc »*, poursuit Nathalie Bicais. A noter que le Domaine de Fabrégas va étendre ses cultures par la plantation d'un verger, moins gourmand en eau que le potager. Le site de la Dominante poursuivra pour sa part ses activités éco-citoyennes, avec une bonne nouvelle : *« La CAF va y installer une crèche d'insertion pour les enfants des parents à la recherche d'un emploi. Ce qui va permettre de sécuriser les locaux d'accueil »*.

Valorisation du littoral

Les "Dimanches sur la corniche" (P.31) enregistrent un vrai succès depuis leur lancement en octobre dernier : *« C'est une première de réserver les deux voies aux modes doux sur les cinq kilomètres de corniche. La liberté de circuler répond à une vraie demande en ces temps de Covid et valorise notre littoral »*, remarque Nathalie Bicais. Depuis le 10 janvier, la fréquence est donc passée à deux dimanches après-midi par mois. Dès mars, on passera à tous les dimanches après-midi. Avant d'étendre à tous les dimanches au printemps et d'organiser des nocturnes les dimanches d'été.

La culture à La Seyne

Les contraintes induites par la pandémie n'ont pas empêché la ville de rayonner pendant les fêtes : *« Les illuminations du port, le bestiaire de Patrick Rimoux, les galeries d'art chez les commerçants et les concerts retransmis sur Internet ont beaucoup plu »*, se félicite Nathalie Bicais. Le lancement du musée numérique Micro-Folie à l'école municipal des Beaux-arts rue Messine est également un succès : *« J'ai voulu qu'il s'y installe pour mettre les chefs-d'oeuvre des plus grands musées à la portée de tous »*, précise-t-elle. Autre futur lieu de culture, les anciens locaux du collège Wallon, attenants au lycée Langevin. *« Le grand réfectoire va être dédié au grand retour du Carnaval de La Seyne, supervisé par Roland Bonnefoi »*, annonce-t-elle. A proximité, les ateliers soudure et bois du GRETA seront à disposition des participants. Des artistes seront par ailleurs présents sur le site.

Chantiers

ZOOM

2021 en bref

- **Circulation :** organisation d'une campagne de prévention puis de verbalisation sur le bruit et la vitesse.
- **Réhabilitation par le département de la caserne des pompiers** avenue Maréchal Juin à hauteur de 500 000 euros.
- **Création d'un giratoire** en sortie de la caserne des pompiers de Mauveou.
- **Création d'un sentier sous-marin** à La Verne.
- **Installation de filtres sur les réseaux pluviaux** et campagne de sensibilisation sur les rejets à la mer.
- **Création d'une plage pour les chiens ("toutous beach"),** baie du Lazaret, à côté du club des Avirons et autorisation des chiens en laisse sur les parcs.
- **Début des travaux d'avivement du port de Saint-Elme** en septembre 2021.
- **Réensablement naturel** de la plage des Sablettes et de Mar-Vivo.
- **Création de la marque "La Seyne vous sourit",** pour une valorisation de la ville, de ses habitants et de l'accueil des touristes.
- **Bonaparte à Balaguier,** l'événement populaire et historique les 25 et 26 septembre à Balaguier.
- **Marché paysan cours Louis-Blanc les dimanches** Bruno Oberti du Domaine de Fabrégas, Françoise Raybaud des Plaines et un autre producteur situé aux Playes.

Centre-ville

Piétonnier et coloré

Si la Saint-Valentin est un jour important pour les amoureux et le commerce local, cette journée a eu valeur de test dans le cadre de la piétonnisation du cœur historique.

« Nous redonnons des couleurs à notre centre-ville ! »

Dynamiser le centre-ville est le maître mot de ce week-end de test : *« Il s'agit d'améliorer le bien-vivre des Seynois et l'attractivité de notre ville,* assure Nathalie Bicais, *en dynamisant le centre historique et en favorisant l'épanouissement économique, les commerces, l'artisanat et les marchés forains ».*

« Nous souhaitons associer largement la population à ce projet » ajoute madame le maire. Une enquête en porte-à-porte a démarré dernièrement auprès des riverains. Pour ce week-end de Saint-Valentin, il s'agissait de *« réaliser une expérimentation autour des rues et places suivantes : rue Baptistin-Paul, la moitié de la rue Gambetta, la rue Franchipani, l'avenue Hoche, la place Bourradet, la place Perrin et la place Martel-Esprit »* précise Gérard Beccaria, élu à l'interaction avec les citoyens, les CIL et les associations. *« Cette zone interdite aux véhicules offre un espace sécurisé, embelli et où il fait bon se promener »,* explique Nathalie Bicais.

Le cours reste piéton

La week-end de test terminé, la période d'enquête et d'évaluation a eu lieu jusqu'au 5 mars. Les agents de service "Allô La Seyne" et du portail des commerçants sont à la disposition des Seynois pour toutes informations. Ces derniers peuvent notamment leur remettre le plan du périmètre signalant les rues piétonnes, les zones de livraison, les zones de stationnement ainsi qu'un numéro d'assistance.

Les agents d'Allô La Seyne renseignent les passants

Si les ruelles en bas du marché sont redevenues "circulantes" depuis la Saint-Valentin, le cours Louis-Blanc, quant à lui, demeure exclusivement piéton, et ce même l'après-midi. *« C'est un vrai marché piéton,* se réjouit Gérard Beccaria, *ce qui va permettre aux commerçants du cours de développer leur terrasse l'après-midi ». « Nous redonnons des couleurs à notre centre-ville ! »* conclut Nathalie Bicais.

Infos

Allô La Seyne
04 94 06 96 33
Portail des commerçants
04 94 06 90 11

DERNIÈRE MINUTE : LA PIÉTONNISATION DU COURS LOUIS-BLANC EST SUSPENDUE JUSQU'À L'ISSUE DES TRAVAUX DE LA PLACE LORO

Logement social

Une “pression et morale”

Madame le maire Nathalie Bicais et Christian Dupla, architecte DPLG, délégué à l’urbanisme, ont dénoncé *« la pression morale et financière »* de l’État dans le reproche fait sur la carence de logements sociaux. Ils plaident pour une mixité fonctionnelle de l’urbanisme, *« plus globale et plus efficace »* que la mixité sociale pour enrayer la ghettoïsation des quartiers.

Les collectivités sont au plus près des préoccupations de leurs administrés

“J’*ai écrit au Président de la République pour lui demander de revoir la position de l’État ».* Madame le maire l’a rappelé, il est impossible pour la Ville, qui comptabilise déjà 19 % de logement social, d’atteindre les 25 % exigés par la loi SRU. *« L’État nous réclame, pour la seule année 2020, une amende majorée de 800 000 euros*. C’est la double-peine. Il faudrait construire d’ici 2022, au moins 8 500 logements pour en avoir 1 000 sociaux »*, dénonce Nathalie Bicais.

Une fuite en avant selon Christian Dupla, élu délégué à l’urbanisme, par ailleurs architecte : *« Il faut sortir de la gestion comptable de la mixité sociale. A La Seyne, la première carence est d’ordre fonctionnel. On manque d’espaces publics, d’infrastructures routières, de stationnements, de végétalisation. Un héritage lié aux deux précédents mandats et à la politique de la dent creuse »*, affirme-t-il. Dans ces conditions, le futur Plan local d’urbanisme devra concilier les développements économique, écologique et sociétal : *« Ces trois piliers sont la condition pour retrouver de l’attractivité et permettre aux Seynois de reprendre en main leur destin »*, insiste Christian Dupla. Il ajoute : *« L’attachement au territoire est aussi un élément constitutif de la démocratie, à l’heure où l’abstention et les incivilités gagnent du terrain ».*

Loin du traitement hors-sol de l’État, les collectivités sont donc au plus près des préoccupations de leurs administrés. A noter que le schéma global de valorisation de notre littoral est également une promesse de développement pour

Christian Dupla, architecte DPLG, délégué à l'urbanisme

financière de l'Etat

la Métropole. Rendre la ville viable passe aussi par l'arrêt des constructions dans les *« dents creuses »*. *« Rajouter de la densité à la densité rend certaines zones invivables. On accélère le stationnement anarchique, le ruissellement de l'eau, la pollution de l'air et la perte des repères de nos concitoyens »*, signale l'élu délégué à l'urbanisme.

Aujourd'hui, la marge de manœuvre pour la Ville est étroite : *« A Bois Sacré comme à Coste Chaude, on s'aperçoit qu'un promoteur a plus de moyens que la Ville pour acheter des terrains »*. Et quand l'État se transforme en marchand de biens, ce n'est pas forcément pour montrer l'exemple. Les terrains des douanes, corniche Giovannini, ont été vendus à un promoteur pour bâtir 8 luxueux lofts. *« 8, pas 10. Car au-delà, les 30 % de logement social s'appliquaient… »*, relève madame le maire.

Logement social : les pistes à l'étude

Parmi les rares leviers dont dispose la Ville, il y a celui de la rénovation des copropriétés privées dégradées : *« Le foncier littoral, rare et cher, comme notre économie fragile, nous poussent à trouver des solutions alternatives »*, explique madame le maire. Réhabiliter en logement social ces logements privés, souvent abandonnés des syndics, est une piste prometteuse : *« La Métropole procède actuellement à un état des lieux. Je rappelle que les normes de rénovation, à l'instar de celles des ORI (Opérations de Restauration Immobilière**) sont supérieures à celles du privé. Les habitants bénéficieraient ainsi d'un accès au logement social dans de meilleures conditions »*.

* De 2017 à 2020, la Ville aurait dû produire 435 logements sociaux. Seuls 53 ont été livrés, entraînant une majoration de l'amende de l'État de 440 000 à 800 000 euros.

** L'opération de restauration immobilière (ORI) est mise en place par la collectivité à travers une déclaration d'utilité publique (DUP), pour contraindre les propriétaires à réhabiliter leurs immeubles dégradés, sous peine d'expropriation.

Madame le Maire en compagnie du commandant Fleury et du docteur Renaud, médecin de centre-ville

Covid-19

L'Ouest-Var à La Seyne

L'ESAJ Jules-Renard a été mis à disposition de l'État dès le 18 janvier pour vacciner Seynois et Ouest-Varois contre la Covid-19. Madame le maire, Nathalie Bicais, a rappelé que la Ville était fière d'apporter sa contribution en fournissant les locaux et en apportant le savoir-faire de ses personnels.

"L'agence régionale de santé organise l'approvisionnement en vaccins"

« Pour réaliser l'installation d'un tel centre, il faut une mobilisation transversale et énergique des services municipaux, dont la direction Prévention et Sécurité est la cheville ouvrière », indique Nathalie Bicais. « *L'État demeure l'initiateur des centres de vaccination* », précise madame le maire. « *L'ARS* (l'agence régionale de santé) *coordonne les opérations médicales en s'appuyant sur la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) et notamment sur le docteur Wilfrid Guardigli. L'ARS organise l'approvisionnement en vaccins, et l'État a confié le commandement opérationnel au SDIS en lien avec la Préfecture* ».

Officier sapeur pompier, le Commandant Laurent Fleury est le chef du centre seynois. Initialement composée d'un médecin et de deux infirmières, l'équipe médicale a progressivement été renforcée, avec, parallèlement, la mobilisation de la Fédération Française des Secouristes.

Madame le maire a rappelé « *que nous devions affronter ensemble cette pandémie. Gageons que la fourniture des vaccins par l'État sera au rendez-vous. Ensemble, nous vaincrons le virus et sortirons de cette pandémie* ».

Centre de vaccination contre la Covid-19

La Seyne ESAJ Jules-Renard de 9h à 17h non-stop

1 853 av. Yitzhak-Rabin
(stade de Berthe)
Bus : • ligne 8 arrêt Pêle-Mêle
•ligne 81 arrêt Saint-Laurent

Prise de RDV

• Web : doctolib.fr
• Par téléphone numéros verts (gratuit)
0 800 009 110 ou 0 800 730 087

ATTENTION

Une troisième ligne de vaccination a ouvert fin février. Toutefois, dans l'attente du renouvellement des stocks fournis par l'État, la prise de rendez-vous peut être interrompue.

Dans l'attente :

- Ne pas se rendre au centre de vaccination sans prise de rendez-vous préalable obligatoire, ni pour se faire vacciner directement.
- Le numéro rouge d'appel dédié au COVID mis en place par la mairie de La Seyne au 04 94 06 96 00 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h).

vacciné

Comment cela fonctionne ?

ZOOM

Ouverture de 9h00 à 17h00. Le patient est reçu par un agent municipal qui s'assure de son inscription sur l'agenda de Doctolib. Le patient complète ensuite un questionnaire médical, remis au médecin vaccinateur. Ce dernier peut ainsi assurer une consultation pré-vaccinale. Une infirmière prend alors en charge la personne et procède à l'injection. Sur un logiciel dédié, le médecin assure la traçabilité du vaccin et délivre une attestation de vaccination. Une surveillance post vaccinale de 15 minutes est assurée par l'infirmière. A la suite, le patient peut partir.

Une centaine de vaccinations par jour

Depuis l'ouverture du centre à l'Esaj, une centaine de personnes y est vaccinée chaque jour. Le 12 mars prochain, au terme de cette première campagne, qui « *se déroule sans difficultés* », selon le commandant Fleury, environ 2000 personnes auront ainsi reçu les deux injections nécessaires, conformément aux objectifs fixés par l'ARS. Le nombre de rendez-vous ayant été donné en proportion du nombre de doses fournies.

A l'échelle municipale, la direction Prévention et Sécurité a fait appel au service Festivités pour ses moyens logistiques, à Allô La Seyne pour l'accueil téléphonique, au service informatique pour la connexion du site, au service hygiène pour la désinfection, aux services des sports et de la jeunesse qui l'exploitent habituellement et à la direction de la solidarité en charge des seniors et de la santé.

Le saviez-vous ?

Chaque personne qui se présente s'est inscrite au préalable sur le site de doctolib.fr

BGE Provence-Alpes-Méditerranée

Porteurs de projets ? Lancez-vous !

En un an, 28 Seynois porteurs de projet ont eu recours aux permanences* de BGE Conseil Provence-Alpes-Méditerranée. (1er réseau national d'aide et d'accompagnement à la création et au développement des entreprises).

Laurent Bayle reçoit des porteurs de projets dans l'une de ses permanences

On travaille d'abord l'idée

Salohinarivony Mazzara en avait assez d'être salariée dans la vente. *« Je suis porteuse de projets, Pôle Emploi m'a informée de l'existence de cette permanence »*. A 34 ans, la Seynoise veut créer son salon de beauté en franchise, doublé d'une parfumerie en freelance. *« Peu importe l'état d'avancement du projet »*, rassure Laurent Bayle, depuis 10 ans chez BGE Provence Alpes Méditerranée. *« Nous accompagnons tous les publics, hommes et femmes voulant valoriser leur expérience en travaillant à leur compte »*. On travaille donc d'abord l'idée : *« On réalise une étude de marché, pour définir l'offre commerciale, la clientèle, les contraintes réglementaires (diplômes, habilitations, hygiène et sécurité) mais aussi les concurrents et leurs tarifs »*, poursuit le conseiller formateur. S'agissant du volet financier : *« On y confronte besoins et ressources, mais également les capacités d'emprunt bancaire au regard de l'apport en capital »*, décrit-il. A cette étape, le prévisionnel d'activités soustrait les charges au futur chiffre d'affaires : *« Il s'agit d'estimer à quel moment on pourra sortir une rémunération, en évitant les écueils du sous-financement ou du décalage des charges »*, insiste Laurent Bayle. Car d'après l'INSEE, entre 2016 et 2019, plus de 50 % des entreprises créées ont dû déposer le bilan. *« C'est le fameux cap des trois ans d'activités »*. C'est une raison supplémentaire d'adopter le statut juridique approprié : *« C'est la dernière étape avant l'immatriculation au SIREN**. Les entrepreneurs doivent avoir toutes les cartes en main pour choisir de devenir micro entreprise, SAS ou SARL. Bien conseillées et accompagnées, 70 à 80 % franchissent les trois années d'existence »*.

* Sur rendez-vous au 04 94 91 99 94 le 2ème jeudi (en matinée) du mois au service Vie associative, rue Hoche, et le quatrième jeudi (l'après-midi) du mois au Bureau Informations Jeunesse, place Loro var@acces-conseil.org

** En France, le Système d'identification du répertoire des entreprises

Délégations de service public

« Soutenir nos partenaires »

Au regard des pertes financières qui affectent le Casino Joa, madame le maire Nathalie Bicais entend *« trouver un accord gagnant-gagnant »* avec l'établissement de jeux, lié à la Ville par Délégation de service public.

Madame le maire Nathalie Bicais au côté de Dylan Peyras, directeur du casino Joa

« Nous sommes en négociations par rapport à ce qui pourrait être proposé en termes de prestations »

Avec une activité en pointillé depuis mi-mars dernier, au rythme des confinements et couvre-feux, le casino Joa subit forcément les conséquences économiques de la crise sanitaire. *« 95 salariés sont en chômage partiel, le chiffre d'affaires de 2020 a baissé de 40 %, mais les charges restent importantes »*, indique son directeur, Dylan Peyras. Une situation qui a en outre des répercussions sur les finances de la Ville, puisque le groupe Joa en est le délégataire de service public pour l'exploitation de l'établissement de jeux. A ce titre, le contrat prévoit le versement, chaque année, de 15 % de son chiffre d'affaires, soit environ 2 millions d'euros dont la commune sera par conséquent privée. *« Le manque à gagner est important et nous devons soutenir un partenaire. Il est donc essentiel d'instaurer un dialogue pour qu'on arrive à trouver un accord gagnant-gagnant »*, annonce madame le maire. Nathalie Bicais envisage notamment de *« geler la dette (78 000 euros pour 2020) »* : *« Nous sommes en négociations par rapport à ce qui pourrait être proposé en termes de prestations. Car, au-delà des jeux,* rappelle-t-elle, *beaucoup d'événements sont organisés ici et cela nous intéresse beaucoup. »* Elle pense notamment au retour des séances de cinéma dans la salle de spectacle du casino et reste convaincue que *« la culture est un support énorme pour développer La Seyne »*.

Camping Huttopia : *« Nous avons fait un geste »*

***« Le contexte est très compliqué, le projet est magnifique, il faut qu'il tienne suffisamment longtemps »*, réagit madame le maire Nathalie Bicais à propos de l'éco-camping Huttopia, qui a ouvert en 2019 à Janas également exploité en délégation de service public. *« Nous avons fait un geste »*, précise Nathalie Bicais. A savoir, l'allègement de la redevance fixe (ramenée à moitié, soit à 72 000 euros), adopté lors du conseil municipal du 18 janvier.**

CNIM « Une bataille gagnée »

Après l'annonce de la poursuite des activités du groupe, madame le maire Nathalie Bicais, recevait, le 5 février dernier, une délégation du syndicat Force ouvrière (FO) représentant les salariés de Cnim.

(ci-dessus) Le 29 septembre dernier, madame le maire s'était rendue auprès des salariés de Cnim, en compagnie de son premier adjoint Jean-Pierre Colin et d'Hubert Falco, président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Ici avec Jean-Pierre Polidori, délégué syndical FO.

« On ne peut pas redynamiser un territoire si on ne soutient pas l'emploi »

"C'est une victoire » pour les salariés du groupe Cnim, selon leurs responsables syndicaux Force ouvrière (FO). *« Une bataille gagnée »* dont *« [se] réjouit »* tout autant madame le maire Nathalie Bicais.

Vendredi 5 février, Myriam Barnel, secrétaire départementale, Nicolas Morin, secrétaire du comité social et économique, et Jean-Pierre Polidori, délégué syndical, était reçus à l'Hôtel de Ville, pour livrer *« un point d'étape »* à la première magistrate. Après près d'un an d'incertitudes quant à son devenir*, *« Cnim est sauvé »*, se félicite Jean-Pierre Polidori. *« Deux secteurs d'activités sont maintenus et l'État a pris un engagement financier* (la reconversion de la dette en quasi-fonds propres). *La recapitalisation est en cours et un nouveau contrat devrait nous permettre de préparer l'avenir sereinement »*, développe le délégué syndical. Non sans *« une pensée pour la quarantaine de salariés qui vont quitter le groupe »*, l'activité Opération et maintenance (O&M) étant cédée à l'entreprise Paprec, spécialisée dans la valorisation énergétique. Aussi Jean-Pierre Polidori a-t-il souhaité s'adresser directement à Nathalie Bicais : *« Nous voulons vous remercier pour votre engagement dans ce combat pour préserver l'identité de Cnim et pour la pérennisation de l'emploi. Dès votre élection vous nous avez reçus. Avec le président de la Métropole, Hubert Falco, vous nous avez soutenus. » « On ne peut pas redynamiser un territoire si on ne soutient pas l'emploi*, répond Nathalie Bicais. *Je suis allée à Paris, à l'Élysée, avec mon premier adjoint Jean-Pierre Colin, pour plaider la cause auprès d'un conseiller du Président de la République. Fin août, j'ai adressé des courriers à tous mes confrères maires de la Métropole. Je suis très contente que le président Hubert Falco soit venu sur cette thématique. » « Attention, ne baissons pas la garde »*, ajoute toutefois Jean-Pierre Polidori. Madame le maire l'assure de sa *« volonté très forte »* de défendre le site de Brégaillon, dont il faut, selon elle, faire rayonner l'excellence *« pour être à l'abri des mauvais coups »*.

*Un consortium franco-chinois s'était positionné, ce qui revenait à démanteler ce fleuron industriel français qu'est le groupe Cnim. Lire aussi VLS#2 novembre-décembre, p. 10 et 11

Écoles élémentaires

La République à l'école

Le 7 janvier dernier, Nathalie Bicais s'est rendue à l'école élémentaire Malsert 2 en compagnie de Kristelle Vincent, élue déléguée au temps scolaire. L'occasion de présenter à une douzaine d'élèves de cours préparatoire les symboles de la République.

« Une mère qui protège la République »

Liberté, égalité, fraternité. Mais qu'y a-t-il derrière le drapeau Bleu Blanc Rouge, la Marseillaise ou encore le buste de Marianne ? C'est à ces questions que Nathalie Bicais était venue répondre dans le hall d'accueil de l'école Malsert 2. *« Ces symboles représentent notre pays. L'école de la République nous permet de grandir tous ensemble »*, commence madame le maire devant une douzaine d'élèves en cours préparatoire et leur directrice, Ysabelle Bernard. *« Être français ?*, poursuit madame le maire, *c'est aimer son pays et son histoire. Que nos parents y soient nés ou y soient venus, la France reste en effet le pays de l'espoir et de la liberté où nous choisissons qui nous représente, à la différence des rois qui le sont de père en fils »*. Déployant ensuite le drapeau tricolore, madame le maire indique que *« le bleu et le rouge, couleurs de la Ville de Paris, encadrent le blanc couleur de la monarchie. Le rouge rappelle aussi le sang versé par nos parents pour rester libres »*. Le texte de la Marseillaise a ensuite été dévoilé. *« Il s'agit de l'hymne de la France, que l'on chante aux grandes occasions sportives, ou lors des cérémonies patriotiques »*. Après l'avoir entonné, l'assistance s'est tournée vers le buste de Marianne. *« Pourquoi une femme ? Parce qu'elle représente une mère qui protège la République, notre pays est celui des Lumières, des droits de l'homme et de la tolérance »*, conclut madame le maire. A noter que la Ville a mis en exergue ces symboles dans l'ensemble des écoles élémentaires seynoises.

Accueils de loisirs

Animateur, un métier

Les mercredis, pendant les temps périscolaires et durant les vacances, ce sont les animateurs de la Caisse des écoles qui se dévouent aux enfants en leur proposant des activités éducatives. Ils assurent la continuité du service public depuis le début de la crise sanitaire.

« Les animateurs jouent un rôle essentiel dans les apprentissages »

“Pendant le premier confinement, ils étaient présents pour accueillir les enfants des personnels soignants. Ils ont fait preuve d’une grande capacité d’adaptation aux évolutions des protocoles sanitaires. Grâce à ça, on a pu maintenir les missions de service public et continuer d’accueillir les enfants dans de bonnes conditions. » Kristelle Vincent, élue déléguée à l’enfance, salue en ces termes, l’implication des animateurs de la Caisse des écoles de la Ville, qui *« jouent également*, selon elle, *un rôle essentiel dans les apprentissages en complémentarité de l’Éducation nationale. » « Animateur, c’est un métier à part entière »*, souligne Bessem Boussandel, qui l’exerce depuis 2007. Un métier qui *« par nature »*, implique selon lui, *« de savoir s’adapter ». « On intervient dans la continuité du service d’accueil des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires, ainsi que pendant les temps périscolaires, où on accompagne les enseignants et les Atsem* (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) *»*, explique-t-il.

Kristelle Vincent déléguée à l’enfance, au côté de l’équipe de l’accueil de loisirs de l’école Saint-Exupéry le 20 janvier dernier, dont Bessem Boussandel qui anime l’activité.

Émilie Simon, directrice de l'accueil de loisirs Saint-Exupéry : « Tous les ans, je rédige, en concertation avec les équipes, un projet pédagogique qui s'appuie sur la proposition éducative de la Caisse des écoles.

"Faire preuve d'imagination"

« *La Covid*, poursuit l'animateur, *c'est compliqué pour les enfants, ne serait-ce qu'en raison du port du masque, car ils ne voient pas les expressions. Pour montrer les émotions, on renforce la communication avec des gestes, on utilise des émojis (souriants, énervés...). Il faut toujours faire preuve d'imagination.* » « *Nous avons rédigé un protocole de modalités d'accueil en période de Covid que nous mettons régulièrement à jour* », précise Émilie Simon, directrice de l'accueil de loisirs Saint-Exupéry. Et « *malgré tout*, souligne Moncef Ghouaiel, directeur de la Caisse des écoles, *on parvient à développer pas mal d'activités en intérieur, puisqu'à l'extérieur c'est devenu difficile. Mais ce qui nous manque*, reconnaît-il, *c'est le lien avec les parents. Entre le plan Vigipirate et les mesures liées à la Covid, la communication s'est interrompue.* » Un site Internet est par conséquent en cours de création pour permettre aux familles de suivre les activités de leurs enfants.

Reportage à retrouver sur leseynois.fr

Petite enfance : Sourires en vue !

La Caisse d'allocations familiales du Var a doté les personnels des structures d'accueil des tout-petits de masques transparents. En visite à la crèche municipale Elsa-Triolet le 7 janvier dernier, madame le maire Nathalie Bicais et son adjointe déléguée à l'enfance, Kristelle Vincent (EN PHOTO À DROITE), ont apprécié l'initiative.

INFOS PRATIQUES

Renseignements et inscriptions au guichet unique : Espace social Docteur Paul-Raybaud, 1 rue Renan (REZ-DE-CHAUSSÉE)
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
contact : 04 94 06 90 98
guichet.unique@la-seyne.fr

ZOOM repères

- **10 structures municipales d'accueil de loisirs**
- **20 directeurs et directeurs adjoints**
- **83 animateurs les mercredis, jusqu'à 150 pendant les vacances d'été**
- **jusqu'à 900 enfants accueillis**

Devenez animateurs !

Diplômes requis :

- **BAFA** (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR)
- **BAFD** (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR)
- **CAP Petite enfance,**
- **BAPAAT** (BREVET D'APTITUDE PROFESSIONNELLE D'ASSISTANT ANIMATEUR TECHNICIEN)
- **BPJEPS** (BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT)

Pour postuler, envoyer CV + lettre de motivation à : cde@la-seyne.fr

Plage des Sablettes

Du sable naturel

Du 12 au 15 janvier, la métropole a testé une méthode de réensablement et de protection de la plage avec du sable naturel et non du sable de carrière, comme c'était le cas jusqu'à présent. Nathalie Bicais s'est rendue sur place.

« Des dunes pour protéger le parc »

"La plage n'est pas seulement un levier économique estival, c'est aussi un espace public qui vit toute l'année, explique madame le maire. *Depuis mon arrivée, je me bats pour qu'on arrête de réensabler la plage avec du sable de carrière, qui a un impact écologique dû à la turbidité* des eaux que cela engendre. Je suis heureuse que la Métropole m'ait entendue et engage ces trois jours de test ».*

Les 12, 13 et 14 janvier, cette expérimentation de "retroussement" de la plage consistait à remonter du sable situé dans l'eau, à une dizaine de mètres du rivage, pour créer des dunes de protection entre la plage et le parc Braudel. *« Car il faut savoir que le parc est situé en dessous du niveau de la plage »* explique Nathalie Bicais. Ce qui explique les inondations du parc par temps de largade. Pour y remédier, chaque année la Ville dépose des blocs de béton. Nathalie Bicais espère qu'avec un retroussement efficace, il ne soit plus nécessaire à l'avenir, de déposer ces blocs pas très esthétiques.

Mille-feuille écologique

A l'aube de la belle saison, *« après celle des largades »*, précise madame le maire, le sable de ces dunes sera utilisé pour reformer la plage de Mar-Vivo. Un réensablement sous la forme d'un mille-feuilles : une couche de sable, une couche de posidonies et ainsi de suite. Ces feuilles de posidonies seront prélevées sur la plage mais aussi à Saint-Elme. Concernant la plage de Mar-Vivo madame le maire précise que *« d'après les études d'Océanide, le recul de la plage n'est pas dû au réchauffement climatique comme beaucoup le pensent, mais aux effets du vent, qui selon sa direction, transporte le sable vers l'Est ou vers l'Ouest ».* Pendant ces trois jours de test, ce réensablement a été encadré par des scaphandriers qui surveillent que chaque coup de pelleteuse n'endommage pas l'écosystème, et qui évaluent en temps réel comment se comportent les courants et les déplacements du sable sous l'eau.

* La turbidité est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques, vivantes ou détritiques, qui la rendent trouble.

Stationnement

Les Esplageolles en devenir

En friche depuis 2008, le parking des Esplageolles est passé d'une vingtaine à une quarantaine de places en février dernier. Des travaux réalisés par l'antenne métropolitaine de La Seyne.

Requalification du centre-ville

« C'est un symbole important », assure madame le maire. *« Ici, à l'entrée du centre historique, j'avais proposé en 2001, sous la municipalité Paecht, la construction d'un parking aérien. En 2008, la municipalité Vuillemot a voulu reprendre en régie le stationnement et mis fin à la DSP et donc au chantier »*, raconte Nathalie Bicais. Depuis, les fondations inachevées occupent une bonne partie des 2 700 m² de la parcelle mais les services de l'antenne métropolitaine sont parvenus à libérer une vingtaine de places supplémentaires pour un montant de 47 500 euros : *« L'idée est de reprendre en main cet espace, même s'il est trop coûteux de tout raser »*, poursuit-elle. Débroussaillement, arrachage des ferrailles ont ainsi permis de passer de 22 à 40 places, toujours situées en zone bleue*. A noter qu'à moyen terme, cet espace s'inscrit dans une stratégie plus globale de requalification du centre-ville, avec la création d'un rond-point ouvert sur l'avenue du Docteur Mazen pour fluidifier le centre.

* La zone bleue est désormais portée à 2 heures de stationnement, de manière à permettre aux visiteurs de faire leurs courses en centre-ville

La municipalité a déjà lancé plusieurs chantiers importants (dont l'agrandissement du parking des Esplageolles - lire p19), d'autres sont sur le point de démarrer. Ces travaux perturberont un temps notre quotidien. Mais notre patience sera récompensée par une amélioration significative de notre cadre de vie !

Quartier sud
Des chemins piétonniers mieux éclairés

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de déambulation et de mise en sécurité des piétons, 20 candélabres ont été installés sur le sentier communal des palmiers de la ZAC Saint-Georges à Mar-Vivo et 10 autres sur le chemin piétonnier entre Les Sablettes et St-Elme.

Esplanade Bœuf
Six conteneurs à ordures enterrés

L'antenne métropolitaine de La Seyne a procédé à l'enterrement esplanade Bœuf de trois ascenseurs à bac double (soit six conteneurs de 770 litres) pour ordures ménagères. Les commerçants disposent de cinq des six containers, les particuliers du dernier. Un effort a été fait sur l'intégration paysagère grâce à du béton désactivé en pied de trappes.

Square Anatole-France
Un projet de parc familial

Madame le maire souhaite faire du square Anatole-France *« un lieu propre et sécurisé »* qui devienne, à terme, un parc familial fermé par des grilles avec des bancs et aires de jeux pour enfants. Un grand nettoyage et un éclaircissement de la végétation ont déjà été opérés par les services de l'antenne métropolitaine.

Avenue de la 1ère armée française
Végétalisation de l'entrée de ville

Pour madame le maire, c'est « un signal fort », dès l'entrée de ville, qui traduit *« la volonté d'améliorer notre environnement »*. Le terre-plein central de l'avenue 1ère armée française Rhin-Danube (à partir du rond-point de la Pyrotechnie) a été agrémenté de 24 grands palmiers - des arecastrum romanzoffianum, communément appelés cocotiers plumeux -, sept oliviers, trois caroubiers, des arbustes et d'une prairie.

Corniche de Tamaris
Limitation de vitesse à 30km/h

C'est avec la volonté de rendre à la corniche de Tamaris sa vocation d'espace de promenade en bord de mer, que madame le maire a souhaité limiter la vitesse de circulation à 30km/h. Nathalie Bicais entend développer la pratique des modes doux tels que le vélo, la trottinette et les rollers et refaire de cette promenade, un espace apaisé où il fait bon se promener. *« Il faut combattre les mauvais comportements »* (le stationnement sur la voie ou sur les trottoirs, par exemple). *« Avec le temps, la corniche est devenue un véritable périphérique »*, décrit madame le maire. Aussi la requalification de l'itinéraire *« le plus court et le plus cohérent »* du rond-point de l'Appel du 18 Juin jusqu'au port, (par les avenues Verlaque, Henri-Guillaume, Salvador-Allende et le bd Jean-Jaurès) est-elle programmée.

Madame le maire, Nathalie Bicais et Daniel Martinez, élu délégué aux sports, se sont rendus à la rencontre des responsables de l'AS Mar-Vivo sur le stade Squilaci

AS Mar-Vivo

Le football féminin labellisé

Excellent club formateur avec plus de 420 licenciés, le club de l'AS Mar-Vivo a été distingué le 20 janvier par les hautes instances du football pour son travail accompli auprès de la section féminine.

Succès de la Coupe du Monde féminine

En présence de madame le maire Nathalie Bicais, de l'élu délégué à la politique sportive Daniel Martinez, mais aussi de nombreux parents et bénévoles, le président du district du Var, Pierre Guibert, a remis le Label au club présidé par Patrick Bernardini. Une marque de l'excellent travail accompli depuis plusieurs années par ce club qui a développé depuis trois saisons une section féminine pour les jeunes filles âgées de 6 à 11 ans. Ce qui n'a pas manqué de rendre fière la première magistrate qui apprécie *« la volonté de promouvoir le sport féminin ». « Le football, ce n'est pas que pour les hommes ! La dernière Coupe du Monde a montré l'enthousiasme que soulève désormais cette discipline et c'est mérité. Je suis très attachée, vous vous en doutez, à l'égalité hommes-femmes. A cet égard, nous venons d'adopter en conseil municipal un plan d'action "égalité professionnelle femmes/hommes 2021 - 2024" ».* Avant d'enchaîner pour le plus grand bonheur du club et celui des parents : *« Je veillerai à ce que vos installations soient optimales. Nous allons non seulement réparer la fuite du synthétique actuel et acquérir un nettoyeur multifonctions pour l'entretien, mais surtout équiper d'une deuxième pelouse synthétique le terrain stabilisé actuel ».* De quoi soulever l'enthousiasme du public qui a chaleureusement applaudi les propos de madame le maire.

Maison Sport Santé Société (M3S)

Du sport adapté à La Seyne

Une Maison Sport Santé Société a vu officiellement le jour au Germinal. Objectifs : pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé ou de bien-être, quel que soit son âge. Une convention a été signée entre la Ville et l'UFOLEP du Var le 8 janvier 2021.

"Rester en bonne santé tout au long de sa vie"

C'est une volonté de l'État. D'ici 2022, 500 Maisons Sport-Santé-Société auront vu le jour en France, avec une priorité donnée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers le Plan *« Priorité prévention – rester en bonne santé tout au long de sa vie »* et la Stratégie Nationale Sport Santé (SNSS).
Ainsi, en partenariat avec le Comité olympique et sportif du Var, l'Ufolep du Var et CAP Santé 83, La Seyne-sur-Mer, Draguignan et Toulon ont été retenues pour accueillir ces établissements. Les patients y sont pris en charge et accompagnés par des professionnels du sport - santé, pour l'heure à l'Espace socio-sportif du Germinal (anciens locaux de Gaspar).
« Chacun bénéficie d'un programme sport-santé personnalisé. Le moyen de répondre aux besoins particuliers pour une pratique d'activité physique et sportive durable », assure-t-on à la direction des sports. De quoi donner le sourire à Denis Fabre, président de l'Ufolep du Var et à madame le maire Nathalie Bicais qui apprécie cette démarche*.
« L'implantation d'une Maison Sport-santé-société s'inscrit dans une démarche co-construite et transversale, explique-t-elle. *Elle s'adresse aux publics les plus éloignés, notamment ceux des quartiers prioritaires. Elle apporte des pratiques sport-santé pour les personnes en situation de précarité, en lien avec l'Atelier Santé Ville. Il est important de renseigner et d'orienter toutes personnes vers les offres les plus appropriées. Il faudra ensuite les accompagner ».* Ce sera l'une des missions des éducateurs de l'Ufolep et de la direction des sports pour une pratique régulière, autonome ou en structure sportive classique, tout en facilitant le recours à l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladie chronique, de longue durée ou en situation de handicap.

* A noter la présence, au côté de madame le maire, de Cheick Mansour, élu à la politique de la Ville, de Sophie Montbarbon, élue à la politique de santé et de Daniel Martinez, élu délégué à la politique sportive.

Marion Pestourie remporte le bronze en 2000 m

Avirons
Connectés et entraînés !

Grâce à un dispositif vidéo exceptionnel, une quarantaine de licenciés de l'Aviron Seynois ont participé aux championnats de France indoor qui ont rassemblé pas moins de 2600 participants. Morgane Toullec et Marion Pestourie ont remporté chacune une médaille.

"Les encouragements m'ont vraiment aidée à me surpasser"

Si les restrictions sanitaires obligent la grande majorité des sportifs français à ne plus faire de la compétition, la Fédération Française d'Aviron (FFA) a fait preuve d'une formidable capacité d'adaptation et d'ingéniosité en organisant les championnats de France indoor.
Le week-end des 30 et 31 janvier, pas moins de 2 600 rameurs, tous licenciés à la FFA, ont participé depuis leur club ou leur domicile à cette compétition nationale. Celle-ci s'est déroulée grâce à un dispositif technologique exceptionnel qui a permis à tous les concurrents d'être connectés et de prendre part aux courses sur un ergomètre Concept 2 (équipé d'un écran). Des courses de 500 ou 2 000 m où la Seynoise Morgane Toullec est devenue championne de France du 500 m dans la catégorie 30-39 ans, alors que Marion Pestourie se pare du bronze en 2 000 m chez les 40-49 ans.

Performance, bien-être

« *J'espérais deux podiums, mais au vu du contexte et de ma préparation pas optimale, je suis satisfaite de cette médaille*, analyse Marion qui pratique l'aviron depuis plus de vingt ans. *Il faut féliciter tous les bénévoles du club qui nous ont permis de nous retrouver ici au club, plutôt que de ramer chacun depuis notre domicile. Les encouragements m'ont vraiment aidée à me surpasser et à aller chercher le podium* ».

Des médailles qui mettent effectivement en lumière tout le travail accompli par le club présidé par Michel Coulomb qui - même s'il a perdu quelques licenciés depuis un an à cause de la crise sanitaire (230 au lieu de 280) – continue à fonctionner et à mieux se structurer. Il est aujourd'hui considéré comme un club pilote au niveau national.
Une association sympathique qui ne développe pas seulement le secteur de la performance, mais aussi et surtout du bien-être et de la santé comme en témoigne le challenge Avirose. Une initiative qui permet aux femmes ayant été touchées par un cancer du sein d'adopter une hygiène de vie avec une activité physique endurante et régulière comme en propose le club seynois à tous les volontaires.

CSMS Athlétisme

527 euros contre le cancer

Le 11 janvier dernier, la section athlétisme du Club sportif municipal seynois a remis un chèque de 527 euros au Comité départemental de La Ligue contre le Cancer à l'espace social Docteur Raybaud, grâce à la collecte d'un euro auprès de chaque participant des 10 km de Tamaris.

« Retrouver l'estime de soi »

« En tant que sportif et en tant qu'élus, il est important de s'engager dans une action de sport santé ». Daniel Martinez, élu à la politique sportive, salue d'ailleurs l'appui logistique de la direction des sports. Sophie Montbarbon et Christelle Lachaud, respectivement élues à la politique de la santé et à la politique des animations, figuraient le 4 octobre dernier au départ des 10 km de Tamaris. *« La section athlétisme a eu l'idée de recueillir un euro par participant. C'est une bonne idée, car le sport de haut niveau est porteur en terme d'image »*, poursuit Christelle Lachaud. Avec le CRCDC (Centre régional de coordination des dépistages des cancers Sud PACA), le Comité départemental de la Ligue contre le cancer œuvre pour la prévention (cancers du colon, du sein, de l'utérus) et l'aide aux malades. *« L'an dernier dans le Var, nous avons soutenu 375 familles dans le besoin »*, rappelle la présidente départementale, Janine Bellot*. Une aide financière qui se double d'une aide logistique via des ateliers de sophrologie, de réflexologie, de diététique et de gymnastique adaptée : *« L'estime de soi est importante. Le patient doit dépasser l'annonce de sa maladie, pour continuer à vivre normalement, en développant par exemple son esprit créatif »*, poursuit-elle avant de lancer un appel à se faire vacciner dès que possible contre la Covid 19**.

La prochaine édition des 10 km de Tamaris a été fixée au dimanche 3 octobre 2021. Avec, espérons-le, des conditions sanitaires permettant cette fois-ci la tenue du village-santé.

* Jérôme Jousselin, président de la section athlétisme, Georges Pontet, trésorier et Maud Dumon, responsable des courses hors stade étaient également présents.

** Les patients atteints de cancer font partie des personnes à risque concernant la Covid-19.

+ d'infos : Ligue-cancer83.net depistage-cancers-sud.org

Madame le maire Nathalie Bicais accompagnée de Véronique Leportois, élue déléguée à la politique sociale, est venue constater la qualité des réhabilitations et échanger avec le directeur de la résidence d'autonomie, Thierry Zedda

Résidence Jean-Bartolini

Du neuf !

Les logements les plus vétustes de la résidence d'autonomie pour personnes âgées ont fait l'objet d'une rénovation intégrale effectuée en régie municipale.

« La bonne volonté est là »

La résidence d'autonomie pour personnes âgées Jean-Bartolini compte *« 42 appartements, dont 32 sont actuellement occupés »*, indique son directeur, Thierry Zedda. Aussi, les logements les plus vétustes, et par conséquent restés jusqu'ici vacants, sont-ils en cours de réhabilitation.

Quatre logements ont d'ores et déjà été rénovés en régie municipale pour offrir *« toutes les normes de confort et de performance énergétique »*, précise Véronique Leportois, élue déléguée à la politique sociale, qui s'est personnellement impliquée dans le choix des équipements et des matériaux... *« Nous avons installé des barres de sécurité dans les douches et les toilettes, des chauffages permettant une économie d'énergie... Et les cuisines ont également été réaménagées avec des équipements neufs*, souligne l'élue. *Le tout pour un budget allant de 2 000 à 4 000 euros, selon les appartements. »* Il s'agit ainsi, selon elle, à la fois de *« changer l'image »* de cette structure municipale et de *« faire en sorte que les résidents se sentent mieux »*. *« La bonne volonté est là »*, ajoute Véronique Leportois, pour saluer le travail particulièrement soigné réalisé par les agents. Un travail également apprécié par madame le maire Nathalie Bicais lors d'une visite des lieux.

Des barres de sécurité et des marches-pieds antidérapants ont été ajoutés dans les salles-de-bains et les toilettes (faute de pouvoir rabaisser les douches à cause des canalisations), les WC ont été remplacés par des modèles plus hauts et donc plus adaptés. Du carrelage neuf a été posé, des nouveaux chauffe-serviettes et chauffages permettent une économie d'énergie, les cuisines ont notamment été équipées avec plaques vitrocéramiques et robinets anti-brûlures.

Rencontre

L'art se partage

L'accès à la culture fait partie des projets de la municipalité. Ici, visite de jeunes organisée par Lydie Onteniente et Christelle Lachaud

L'artiste Marcos Lozano, en résidence à La Seyne, a accueilli des adolescents qui fréquentent les structures d'accueils Jeunesse de la Ville pour un beau moment d'échanges.

"Savoir dessiner, c'est savoir regarder le monde avec clairvoyance"

Le peintre et sculpteur espagnol Marcos Lozano a déjà exposé à travers le monde. Et c'est à La Seyne-sur-Mer, dans le nouveau tiers-lieu de l'avenue Estienne d'Orves*, qu'il a modelé ces derniers mois une statue monumentale (de trois tonnes et cinq mètres de hauteur !) représentant Noé.

« *Une chance inouïe* », s'enthousiasme Lydie Onteniente, élue en charge de la politique Jeunesse, qui a souhaité « *partager cette opportunité* » avec de jeunes Seynois. Le 13 janvier dernier, des adolescents des Espaces Accueil Jeunes ont ainsi pu contempler l'œuvre spectaculaire, quelques jours seulement avant sa métamorphose en bronze à Madrid. Marcos Lozano s'est ainsi volontiers prêté au jeu des questions/réponses : Le matériau utilisé ? De l'argile sur une structure en fer. Les outils ? Spécialement fabriqués pour façonner l'œuvre tels « *une extension de soi* »... Et quelques enseignements : « *Savoir dessiner, c'est savoir regarder le monde avec clairvoyance. Si tu sais faire un croquis, tu peux tout faire dans l'art.* » Cette rencontre aura peut être suscité des vocations, comme pour Marcos Lozano, qui a confié avoir été « *bouleversé* » lorsqu'il était enfant, en visitant la chapelle Sixtine à Rome. L'artiste en témoigne : « *La beauté nous rappelle que le monde peut être meilleur* ».

*Lire VLS n°3

Chrystelle Di Marco : « Vous êtes les bienvenus ! »

« *Invitée surprise* » de Christelle Lachaud, la soprano Chrystelle Di Marco a elle aussi été touchée par « *l'énergie qui se dégage* » de la statue. La directrice artistique du festival "Sand & Chopin" situe sa vocation à l'âge de 11 ans, à l'opéra de Toulon, où était donné "Tosca" de Giacomo Puccini. "Tosca" qu'elle présente en ce moment* avec son association Opéraria. Aussi, considérant que « *l'art permet de mettre de la lumière en toute chose* » et qu'il est « *une richesse* » à partager, elle a convié son auditoire du jour à la rejoindre dans son projet : « *Si vous avez envie de participer, vous êtes les bienvenus !* ».

***Une représentation en live, retransmise sur la page Facebook de la Ville sera prochainement programmée**

Le street-art sort de l'Impasse

Il est le fondateur et directeur du social-club l'Impasse. Grâce à lui, la ville se pare de fresques et de graffiti qui attirent les touristes et les amateurs de street-art. C'est aussi lui qui a invité Snake à venir peindre la superbe Marianne sur le port.

Des chef-d'œuvres qui attirent de nombreux visiteurs

Très impliqué dans la vie culturelle locale, Majid Cheikh est un passionné de cultures urbaines. Il lance aujourd'hui le projet Graphik Art en partenariat avec la municipalité et la direction des affaires culturelles. Le but est de réaliser plusieurs fresques sur des murs de la ville, ouvrir un atelier/galerie dans l'impasse Zunino et se greffer à Couleurs Urbaines pour organiser des happenings picturaux autour du festival seynois. En 2008, il reprend un ancien garage automobile de l'Impasse Verlaque et le transforme en social-club (salle de concerts, afterwork, gaming et expositions). Manager artistique, il comprend très vite le potentiel énorme que possède la ville pour développer le street-art, comme d'autres villes l'ont fait à travers le monde (Lisbonne, Rio, Berlin, Istanbul, San Diego, Amsterdam...) Pour lui, *« Le street-art est un moteur de développement économique via les retombées dues aux nombreux visiteurs qui viennent admirer des œuvres de graffeurs prestigieux, comme Hopare, Dopie, Rita Waimer, Xarvis Arredondo et aujourd'hui, Snake et sa fabuleuse Marianne* (VOIR PHOTO CI-DESSUS) *».* Sans aucune aide, ni subvention, depuis une dizaine d'années, il invite ces artistes, très "bankable" dans le milieu du street-art, en résidence artistique et leur demande de laisser une trace de leur passage. Grâce à lui, la ville possède de véritables chef-d'œuvres qui attirent de nombreux visiteurs. Il suffit de se souvenir des croisiéristes dans l'Impasse Verlaque à l'époque où les bateaux de croisière faisaient encore escale à La Seyne. Ces graff attirent tellement de monde que l'office de tourisme Ouest-Var a décidé de publier une page "La Seyne : la rue du Graff" sur son site Internet.

Majid a également créé une marque de vêtement, "Skratch" et produit de la musique électronique à ses heures perdues.

Léni Whitford

À nos soignants !

L'infirmière seynoise qui a toujours dessiné a découvert la peinture pendant le confinement. Une révélation ! Elle a réalisé une série de huit portraits de soignants qu'elle exposera bientôt à Sainte-Musse.

« Peindre me rend heureuse »

"Je me lève, et je ne pense qu'à peindre, ça me rend heureuse ! Je suis moi-même étonnée par l'émotion que la peinture me procure ». Pour la jeune femme de 40 ans, *« tout a commencé pendant le confinement et les "coronapéros". C'était le nom de notre groupe WhatsApp avec les copains, et on a commencé à accumuler les bouchons de Chateau-Margaux. Je me suis inspirée de nos discussions et de nos débats autour du professeur Raoult ».* Elle s'est alors mise à peindre une bouteille de Petrus avec le professeur Raoult sur l'étiquette. Il y a beaucoup d'humour dans la peinture de l'infirmière seynoise. *« Quand Donald Trump a sorti son truc sur la Javel, j'ai décidé de peindre un bidon de javel et j'ai mis en scène l'ancien président des USA devant un drapeau américain. »* Mais ce qui lui tenait le plus à cœur en cette période de Covid était de montrer l'effort, l'abnégation, la fatigue, le courage et l'endurance des personnels soignants. Pour rendre hommage à ses collègues, elle a réalisé huit portraits de soignants à l'aquarelle et à l'huile. *« Je les ai présentés à la direction de la communication de l'hôpital Sainte-Musse qui est intéressée. Le C.H.U Lapeyronie de Montpellier aimerait aussi les exposer ».*

Infirmière au bloc

« J'aimerais beaucoup, par la suite les présenter à l'hôpital de La Seyne car c'est là où je suis née ». Avec trois enfants, Léni a dû arrêter de travailler au bloc opératoire mais avec sa peinture elle est solidaire de tous ses collègues du service public qui ne comptent pas leurs heures. Des héros du quotidien à qui Léni voue désormais sa passion et, disons-le, tout son talent.

Infos

Léni Whitford sur Instagram : Léni Whitford

Et sur leniwhitford.wordpress.com

Jean-François Bach

Passion faucon

Le vétérinaire seynois et son épouse, Aurore, sont passionnés par les faucons pèlerins des falaises du cap Sicié. Chaque fois qu'ils le peuvent, ils aiment les observer et les photographier.

« Le faucon est l'animal le plus rapide au monde »

Jean-François Bach est intarissable sur les faucons pèlerins. *« Je suis passionné de photos depuis très longtemps. Quand j'étais à l'école des vétérinaires, je développais sur reflex. À l'époque, on ne gaspillait pas de pellicule »* se souvient le vétérinaire avec nostalgie. *« Puis, il y a 15 ans, j'ai vendu ma moto. Avec l'argent je me suis acheté un beau reflex semi-pro ».* C'est un de ses amis, Franck Dhermain avec qui il avait débuté sa carrière dans une clinique vétérinaire de Marseille, qui l'a alors entraîné dans sa passion des faucons. *« C'est aujourd'hui un ornithologue reconnu. Ensemble on récupérait les oiseaux blessés, puis je me suis mis à les observer. Il m'a introduit dans ce milieu et j'ai créé le groupe Toulon-Ouest de la LPO*. Mais j'ai préféré quitter la LPO car j'ai une approche plus scientifique ».*

Le plus rapide du monde

Quand Aurore et Jean-François apprennent qu'un couple de faucons pèlerins a élu domicile au cap Sicié, ils se sont mis à sa recherche. *« Nous avons mis quatre ans à trouver où ils se posaient car le faucon est l'animal le plus rapide du monde, il vole à 300 km/h. Hélas, il a bien failli disparaître à cause de l'utilisation du DDT**. Mais aujourd'hui, le DDT est interdit, et les rapaces sont protégés. Aussi, sur notre littoral on trouve un couple de faucons tous les quatre kilomètres environ. »* Le faucon est carnivore et son plat préféré est le pigeon. Une aubaine pour certaines villes d'Europe comme Bruxelles qui a introduit un couple en ville. *« Madame la maire m'a demandé si on pouvait faire de même à La Seyne. Renseignements pris et après la lecture d'un rapport sur leur introduction à Bruxelles, il semble que le faucon ne soit pas l'idéal pour se débarrasser des pigeons. Pour La Seyne, je préconise plutôt un pigeonnier contraceptif. Car même si on introduit un couple à La Seyne, ces derniers seront toujours attirés par les falaises du cap Sicié à proximité ».*

*Ligue de protection des oiseaux
** DDT : Insecticide organique, toxique pour les animaux à sang chaud, interdit depuis 1971 en France

La Métropole signe la charte Pelagos

LA MÉTROPOLE TPM, LA PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE ET LE SANCTUAIRE PELAGOS ONT SIGNÉ LE 21 DÉCEMBRE DERNIER LA CHARTE PELAGOS. CET ACCORD LIE LA FRANCE, L'ITALIE ET MONACO POUR PRÉSERVER LES MAMMIFÈRES MARINS DE MÉDITERRANÉE ET CONFORTE L'ACTION DE LA MÉTROPOLE TPM EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ MARINE EXCEPTIONNELLE DE SON TERRITOIRE.

Cachalot, rorqual commun, dauphin bleu et blanc, dauphin de Risso, globicéphale noir, Grand Dauphin, baleine à bec de Cuvier...
Au total, 8 500 espèces animales macroscopiques occupent le sanctuaire Pelagos. Initialement réservée aux communes, la démarche s'élargit aux intercommunalités riveraines du Sanctuaire. La charte, signée pour trois ans, engage la Métropole à :

- Rechercher dans ses décisions de gestion ou d'aménagement la solution la moins impactante pour les cétacés ;
- Favoriser les actions pédagogiques et d'information sur son territoire et la diffusion des informations sur et auprès du Sanctuaire ;
- Contribuer à réduire au maximum les activités à impacts sur les mammifères marins ou si celles-ci devaient néanmoins se produire, à veiller au respect des objectifs de gestion du Sanctuaire ;
- Contribuer à relayer l'information sur les éventuels échouages de cétacés ou autres espèces marines.

Préserver la biodiversité marine

En signant cette charte, la Métropole TPM :

- Confirme une forte ambition pour la protection des mammifères marins, initiée dès 2018 par la charte d'éco-responsabilité avec la compagnie de transport maritime La Méridionale et le réseau des aires marines protégées ;
- Conforte la préservation du milieu marin qu'elle marque depuis de nombreuses années à travers le pilotage et l'animation des Contrats de Baie de la rade de Toulon et des Iles d'Or, l'animation des sites Natura 2000 en mer sur le secteur du Cap Sicié, la surveillance sanitaire de la qualité des eaux de baignade, la maîtrise des rejets en mer, la certification Port propre de ses ports, la préservation de l'herbier de posidonie grâce aux dispositifs de mouillage écologique. Sur le territoire de la Métropole, la ville d'Hyères - seule commune littorale concernée - est signataire de cette charte depuis 2010.

Le sanctuaire Pelagos

Résultant d'un accord tripartite signé le 25 novembre 1999 entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, le Sanctuaire Pelagos est un espace maritime de 87 500 km² dédié à la protection des mammifères marins contre les pollutions, le bruit, les captures et blessures accidentelles, le dérangement, etc. Depuis septembre 2004, un plan de gestion assure une tutelle efficace de la zone de compétence de l'Accord dans un objectif de durabilité.

Dimanche sur la Corniche, sous le signe du carnaval

C'est désormais le rendez-vous des Seynois en mode de transport doux le dimanche après-midi. La quatrième édition des Dimanches sur la corniche était placée ce 7 février sous le signe du carnaval. Petits et grands ont une nouvelle fois pu profiter en nombre des deux chaussées de la corniche de Tamaris sécurisée par la police municipale.

Du 25 au 27 janvier derniers, l'antenne métropolitaine a procédé à l'enrobage de l'espace partagé deux-roues – piétons le long de l'avenue Faidherbe. Les anciens rails représentaient en effet un danger pour la progression des vélos.

+ Infos
shotinmars.tv
dronecast.fr/about
ZOOM

Corniche Merveilleuse

La Seyne terre de tournages

Le 15 janvier dernier, la société Shot in Mars tournait pour Michelin une publicité sur la Corniche merveilleuse. L'occasion, une nouvelle fois, de mettre en exergue le magnifique panorama de la RD 2816.

« La sécurité passe avant tout »

« Merci à la Ville de La Seyne-sur-Mer de faciliter ainsi notre travail. Peu de collectivités sont aussi réactives ». Julien Manunta découvre le site de la Corniche Merveilleuse. « C'est l'idéal. On peut facilement bloquer le tronçon pendant les prises et la vue est terrible », observe le producteur de la société marseillaise "Shot in Mars". Autour de lui, une quarantaine de personnes équipées de talkie-walkies gère depuis 7 heures du matin promeneurs, cyclistes ou camions sortant de l'usine Amphitria. « La sécurité passe avant tout, d'autant que les deux voitures roulent de front sur la route », signale le régisseur général, Daniel Dacomo. Pour une quarantaine de secondes de pub, une caméra embarquée sur voiture travelling et un drône ont en effet été mobilisés : « La caméra est placée sur tête gyrostabilisée et le drône peut supporter le mistral jusqu'à 60 km/h », décrit-il. Conçue par l'agence de pub BETC basée à Pantin, cette publicité pour Michelin est réalisée par "Shot in Mars", dont les tournages rayonnent de Bordeaux à Monaco.

Frédéric MOURA
Team DroneCast

Les cinq animateurs du service Jeunesse de la Maurelle qui ont porté secours et évacué les personnes victimes du feu survenu samedi 6 février, ont été reçus à l'Hôtel de ville par le maire, Nathalie Bicais, qui les a chaleureusement félicités pour leur courage.

Bloc Notes

> Mairie
Hôtel de ville 04 94 06 95 00
Mairie sociale 04 94 06 97 00
Maison de l'Habitat 04 94 06 90 01
Clic (information 3e âge) 04 94 06 97 04
Mairie technique 04 94 06 93 00
Direction des sports 04 94 06 95 10
Direction de la culture 04 94 06 96 60
Service Communal d'Hygiene
et de Santé (SCHS) 04 94 94 70 73
Service propreté 04 94 06 92 40
Détagage 04 94 06 92 40
Service propreté/encombrants 0 800 20 23 00
Service sécurité civile communale 04 94 06 93 85
Comptoir citoyen 04 94 06 96 54
Caisse des écoles 04 94 06 97 88
Guichet unique 04 94 06 90 98
Vie associative 04 94 06 95 53

> Culture /médiathèques municipales
Archives municipales 04 94 87 52 24
Médiathèque Andrée-Chedid 04 94 06 93 65
Médiathèque Le Clos St-Louis 04 94 06 90 95
Médiathèque Pierre-Caminade 04 94 06 95 94
Bibliobus 04 94 06 93 58
Bibliothèque Armand-Gatti 04 94 28 50 30
École des beaux-arts 04 94 10 83 09
Conservatoire national de région 04 94 93 34 44
Villa Tamaris centre d'art 04 94 06 84 00
Maison du patrimoine 04 94 06 96 64
Musée Balaguier 04 94 94 84 72
Maison de quartier
Jean-Bouvet 04 94 30 87 63
Centre culturel Tisot 04 94 06 94 77
Pont Levant 04 94 89 55 39
Fort Napoléon 04 94 30 42 80
Domaine de Fabrégas 04 94 93 54 27

> Sécurité / Secours / Justice
C.L.S.P.D. Espace social Docteur Paul Raybaud 1 rue Renan 04 94 06 95 68 / 95 55
clspd@la-seyne.fr
Police municipale 04 94 06 90 79
(renseignements) 04 94 06 95 28
Police nationale 17
(renseignements) 04 98 00 84 00
Crossmed 04 94 61 71 10
Sapeurs-pompiers 18
Samu 15
Planning familial 04 94 10 59 60
SOS médecins 04 94 14 33 33
Urgence dentiste 892 566 766
Hôpital George-Sand 04 94 11 30 00
Pharmacie de garde 32 37
Enfance maltraitée 119
Maison de justice et du droit 04 94 63 50 98
Maison des services publics 04 94 10 93 50
Service Animation 3e âge 04 94 06 97 48
Maison Intergénérationnelle St-Georges
04 94 64 48 17
Maltraitance envers les personnes
âgées et handicapées 39 77
SOS Violences faites aux femmes
04 94 22 17 82 (Association Femmes
d'aujourdh'ui à Toulon)
ou 39 19 (numéro national)
Sécurité dépannage gaz 0 800 47 33 33

> Pratique
Allô service public 39 39
Office de tourisme 04 98 00 25 70
Objets trouvés 04 94 06 95 28
Alliances taxis 83 04 94 10 10 20
Centre des impôts 04 94 11 06 00

> Jeunesse 04 94 06 97 95
BIJ (information jeunesse) 04 94 06 07 80
EAJ les Sablettes/parc Braudel 04 94 30 13 94
EAJ la Maurelle 04 94 30 98 40
EAJ Jules-Renard 04 94 10 16 76
EAJ Malsert 04 94 06 90 85
Maison de la Jeunesse 04 94 06 94 14

Groupe Energie positive pour une ville verte et ouverte

Pour un service public fort
Si certains avaient encore besoin d'en être convaincus, la pandémie que nous subissons depuis un an est venue prouver combien le service public est indispensable à nos vies. Des premières lignes de la santé publique, de l'éducation, des agents du service à la personne, des agents d'entretien, des services sociaux et de sécurité, la mobilisation ne faiblit pas malgré le manque de moyens pour les uns, la peur d'un licenciement prochain pour les autres. Ils restent mobilisés au chevet de notre humanité malmenée. À La Seyne, des agents contractuels et titulaires de la fonction publique communale se mobilisent pour l'emploi, des salaires décents, un service public fort. Nous avons besoin d'eux chaque jour, et plus encore en ces temps si difficiles à assurer la sécurité sanitaire et sociale de tous. Le service public doit être fort et le rester. Sans eux, il s'affaiblit. Ils ont notre soutien et notre reconnaissance. Gageons qu'ils ont aussi ceux de notre population.

Groupe Les Indépendants

Inquiétude : alors que les Seynois espèrent toujours leur cinéma, Madame Le Maire fait machine arrière en annulant le projet. Celui-ci méritait d'être revu et réadapté aux véritables enjeux de la ville, mais il est regrettable de ne pas poursuivre le travail engagé et balayer toutes ces années de procédure et d'attente. Sans alternative satisfaisante et rapide, nous courrons le risque d'attendre encore une décennie avant que le cinéma seynois voit le jour, sans parler des conséquences financières ni de l'état des ateliers mécaniques qui sont en ruine.
Que fait-on de l'opinion des Seynois ?

Groupe Le Rassemblement pour La Seyne

Alors que d'autres solutions sont possibles, le Maire N. Bicais propose un super pont en béton de 4 voies balafrant le centre-ville et enclavant un hôtel 4*. Ce projet doit être impérativement présenté à l'approbation des seynois par voie de référendum. Ils pourront trancher, en toute connaissance de cause, sur les aspects de pollution visuelle, d'écologie, d'urbanisme et de finances publiques !

Groupe de la majorité municipale

Nous avons toujours défendu un projet de cinéma à La Seyne-sur-Mer.
Un vrai cinéma, dans un bâtiment adapté.
Si le projet dans les Ateliers mécaniques avait été sur le point de se réaliser, nous l'aurions porté, soutenu, développé. Mais il n'en est rien !
Après 12 ans de mandat à la tête de la Ville, l'ancienne équipe, qui n'a pas réussi à réaliser un cinéma, nous reproche son échec, nous qui ne sommes aux affaires que depuis 8 mois !!
Le cinéma est un équipement culturel essentiel à notre ville, nous le ferons !
Les Ateliers mécaniques, quant à eux, méritent une réhabilitation digne de ce géant, parmi les derniers héritiers de notre passé industriel. Ils forment avec son esplanade, un enjeu de développement touristique et culturel, capable de redonner à notre ville tout le rayonnement qu'elle mérite.
Le cinéma nous y croyons !

Groupe Union pour La Seyne

Un an que la Covid-19 est apparue. Nous vivons toujours dans l'incertitude avec une campagne vaccinale entachée par le manque de moyens.
Les problèmes économiques et sociaux touchent nos concitoyens. Lors du 1er confinement, une cellule de crise mise en place par la municipalité, avec les groupes d'opposition, a permis une consultation participative, représentant tous les citoyens Seynois. Ainsi les élus de l'opposition ont contribué à la prise en compte des besoins des habitants. Abandonnées, ces réunions doivent être réactivées. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

"Allô La Seyne"
04 94 06 96 33
allô La Seyne ?
POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE
www.la-seyne.fr

LA SEYNE-SUR-MER

AGENDA MENSUEL
DE VOS ÉVÉNEMENTS
À RETROUVER AUX POINTS
D'ACCUEIL MAIRIE
ET CHEZ VOS COMMERÇANTS

Journée internationale des droits des Femmes

8 MARS

Sortir à La Seyne

SPÉCIAL
JOURNÉE
DES DROITS
DE LA FEMME
AVEC DES
SEYNOISES,
DES SEYNOISES...
ET ENCORE
DES SEYNOISES !

La Seyne vous sourit